

Création lexicale dans le discours en langue nationale mooré des acteurs du secteur informel : cas de la ville de Yako dans la région nord du Burkina Faso.

Sayouba OUEDRAOGO

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

sayoubaouedraogo82@yahoo.com

Saïdou LENGLENGUE

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

lenglenguesaidou@gmail.com

Résumé : La langue nationale mooré est une langue véhiculaire dans la ville de Yako au Burkina Faso. Cependant, l'on constate dans la communication des acteurs du secteur informel l'usage d'un lexique distinct des normes de la langue mooré. Ainsi, notre étude vise à décrire, d'une part, les procédés de création lexicale et d'autre part, à appréhender les motivations qui sous-tendent le choix de ce lexique dans le milieu informel. Nos stratégies de collecte et de traitement des données nous ont permis de relever des glissements de sens et des emprunts. En outre, l'approche sociolinguistique nous a permis de dégager des fonctions identitaire, communicationnelle, de simplification, cryptique et de connivence liées à l'utilisation de ce lexique particulier.

Mots clés : création lexicale, secteur informel, langue nationale mooré

Abstract : The national language mooré is a lingua franca in the city of Yako in Burkina Faso. However, we note in the communication of actors of the informal sector the use of a lexicon that deviates from the norms of the mooré language. Thus, our study aims to describe, on the one hand, the lexical creation processes, and on the other hand to understand the motivations underlying the choice of this lexicon in the informal environment. Our data collection and processing strategies have enabled, us to identify neologisms, borrowings and shifts in meaning. In addition, the sociolinguistic approach has enabled us to identify identity, communication, simplification, cryptic and connivance functions related to the use of this particular lexicon.

Keys words : lexical création, processes, informal sector, national language mooré

Introduction

Dans la ville de Yako, le phénomène qui attire notre attention lorsque nous nous promenons dans les lieux publics est la présence de termes argotiques dans les productions langagières en langue mooré. Rappelons que le mooré est une langue nationale parlée par la majorité des locuteurs burkinabè. Ce discours produit notamment par des acteurs du secteur informel donne matière à réflexion aux chercheurs qui s'interrogent sur la nature et les fonctions de ce type de langage. Pour mieux aborder le sujet, deux (02) questions s'imposent à nous et orientent notre réflexion : quelles sont les procédés de création lexicale mis en œuvre par les acteurs du secteur informel dans leur communication ? Quelles sont les fonctions assignées à l'usage des termes argotiques par les acteurs du secteur informel dans la ville de Yako ? Les réponses à ces questions de recherche nous ont permis de formuler deux hypothèses à savoir : des procédés de création lexicale comme les néologismes, les emprunts et des alternances codiques sont mis en œuvre par les acteurs du secteur informel dans leur communication ; des raisons identitaire, communicationnelle, de simplification, cryptique et de connivence justifient le recours à des expressions argotiques par les acteurs du secteur informel dans leur communication.

Quant aux objectifs poursuivis par cette recherche centrée sur les créations lexicales en langue nationale mooré d'une frange de la population semi-urbaine, nous cherchons d'une part, à analyser les procédés de création lexicale mis en œuvre par les acteurs du secteur informel dans leur communication, et d'autre part, à dégager les fonctions du langage argotique utilisé par les acteurs du secteur informel dans leur communication.

1. Approche théorique et cadre méthodologique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique de l'appropriation car il s'agit d'étudier le comportement langagier d'une frange de la population et de voir comment elle s'approprie ce type de langage. Elle s'appuie sur les données d'enquête recueillies dans les lieux publics notamment à travers les gares routières et le marché de la ville. Ces données d'enquête constituées de lexique sont soumises à une analyse de contenu portant sur le langage argotique des acteurs du secteur informel. Ainsi, l'analyse du contenu vise le contenu manifeste et le contenu latent. Par contenu manifeste, il s'agit pour nous de découvrir ce qui est explicitement exprimé ; c'est-à-dire les informations clairement exprimées par le discours des enquêtés. Cette approche nous a permis de dégager le sens et les fonctions de ce type de langage.

Le contenu latent concerne tout ce qui est exprimé de manière voilée ; c'est-à-dire implicite. L'étude de ce contenu permet de cerner les "non-dits". L'analyse du contenu latent met donc en lumière les valeurs non exprimées dans le discours. Cette problématique au-delà de l'analyse du contenu relève de l'analyse de l'énonciation. Pour (Maingueneau Dominique, 2005), l'analyse du discours concerne l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. La stratégie de recueil des données a consisté à l'investigation documentaire et à l'observation directe des pratiques sur le terrain au cours de laquelle nous avons collecté un corpus de cent quatre-vingt (180) mots et expressions. Notre étude est de type qualitatif. Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens auprès de soixante (60) acteurs du secteur informel constitué de commerçants afin de recueillir leurs opinions sur ce langage. Nos enquêtes se sont déroulées au cours de la première semaine de mars 2021 dans la ville de Yako, une commune semi-urbaine. Pour une meilleure exploitation des données, nous avons attribué le groupe de lettres (EN) pour désigner les enquêtés. Ceux-ci sont notés de 1 à 60.

Rappelons que la commune de Yako est le chef-lieu de la province du Passoré située dans la région du Nord du Burkina Faso. Elle couvre une superficie d'environ 614,4 km². Elle est distante de 70 kms de la ville de Ouahigouya, chef-lieu de la région du Nord et à 109 kilomètres de la capitale du pays, Ouagadougou. La Commune est limitée au nord par les communes de Boussou et Gourcy, au sud par la commune de Pilimpikou, à l'Ouest par la commune de La-Todin et à l'est par les communes d'Arbollé et de Gomponsom. Avec l'ordonnance n° 84095/CNR/PRES du 14 août 1984, Yako devient une commune de plein exercice qui fonctionnait sous délégation spéciale. À la faveur des élections municipales de Février 1995, Yako devient une commune de plein exercice. Depuis les élections municipales du 22 mai 2016, la commune est dirigée par un maire, assisté d'un conseil municipal de 94 membres. Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2019, la population de la commune de Yako est estimée à 38 679 habitants dont 20428 femmes (soit plus de 50% de la population). Quant à la ville de Yako, on dénombrait 18 472 habitants composés de 9 229 hommes et 9 243 femmes. On rencontre plusieurs groupes ethniques qui sont : les Mossis, les Gourounsis et les Peulhs ; les ethnies majoritaires sont les Mossis et les Peulhs. Les principales langues parlées dans le Passoré sont le mooré, le liélé et le fulfuldé. La langue la plus parlée est le mooré qui a une fonction véhiculaire à Yako.

2. Présentation de la langue nationale mooré

Le mooré est une langue parlée par de nombreux locuteurs au Burkina Faso. À ce sujet, sur une superficie totale de deux cent soixante-quatorze mille (274.000) km², le mooré occupe une aire géographique estimée à 63.500 km², soit environ sept (07) régions sur treize (13) que compte le territoire burkinabè. Les locuteurs sont estimés à plus de cinq millions d'habitants du Burkina selon les données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2009). De l'avis de (Napon Abou, 2005, p. 372) : « en raison du dynamisme de ce groupe, il tient les reines des affaires à Ouagadougou ». Il est parlé dans cette ville par 81, 68 % de la population dans la ville de Ouagadougou.

Du point de vue généalogique, le mooré est classé parmi les langues gur de la famille Nigéro-congolaise et plus précisément dans la sous-famille Oti-Volta des langues Voltaïques selon la classification de (Manessy Gabriel, 1975). Cette langue comprend plusieurs dialectes. Ainsi, (MALGOUBRI Pierre, 2010, p. 262-263) retient six (06) dialectes du mooré :

- le dialecte du centre qui comprend six (06) sous-dialectes à savoir le sous-dialecte de la région de sânematênga ou "busumdi", le sous-dialecte de la région de Kōngūsi, le sous-dialecte de la région de Maanga, le sous-dialecte de la région de Bulsa, le sous-dialecte de la région de Zorgo ou gânziri et le sous-dialecte de la région de Ouagadougou ;
- le sâré ;
- le yaadre parlé dans la région du Yatenga (Ouahigouya) ;
- le Taoolendé de la région de Koudougou ;
- le zaoré subdivisé en trois sous-dialecte différents qui sont : le zaoré du centre ayant Gungê comme point de référence, le zaoré du sud avec Diabo comme point de référence et le zaoré du nord avec Tibga comme point de référence ;
- le yaande ou yaana.

Il existe une intercompréhension entre les différentes variétés du mooré. Celui du centre est considéré comme le mooré de référence. En rappel, le mooré est une langue à tons et à genres multiples. Il comporte vingt-quatre (24) voyelles et quinze (15) consonnes. C'est une langue à classes. Sur le plan prosodique, on distingue trois (03) tons : le ton haut, le ton moyen et le ton bas. Il figure parmi les langues nationales introduites dans le système éducatif au Burkina Faso.

3. Les procédés de création lexicale

Le stock lexical des enquêtés comporte des glissements de sens, des emprunts et des alternances codiques.

3.1. Les glissements de sens

L'on parle de glissement de sens lorsque l'on donne à un mot un sens nouveau, différent de son sens premier. Ce phénomène linguistique est parfois utilisé par les locuteurs pour des besoins cryptiques ou de connivence. Ainsi, le mot *Yaage !* en langue nationale mooré, est une injonction qui signifie originellement *sépare !* *Page* couvre le sens de *fermer*. L'expression *Ya kalle* désigne *ce qui bloque, ce qui obstrue un passage*. *Ya paale* est utilisé par les mooréphones pour indiquer *ce qui est neuf, ce qui vient de l'extérieur*. *Zu Tagtil* est formé de deux mots *Zu* qui est l'apocope de *zugu* (la tête) et *tagtil*, un emprunt au français qui se rapporte au téléphone *androïd*. *Paama bumba* est aussi une expression qui évoque un gain. *Ya sōma ?* dans la langue majoritairement parlée, est une question qui veut dire *est-ce que c'est bien ?* *Yiida goama* est un vocable qui manifeste l'étonnement ou parfois le désarroi. Dans le langage argotique des acteurs du secteur informel de Yako, tous ces termes ont subi des glissements de sens. En effet, *Yaage !* conserve sa nature d'injonction mais, désigne cette fois-ci *dégage !, va-t'en ! hors de ma vue !* Le mot *Page* marque ici le dédain ou le refus. Il signifie alors, *refuser tout soutien à une tierce personne*. Par glissement sémantique toujours, *Ya kalle* et *Ya paale* dénotent respectivement *émettre une réserve* et *tout va bien* ou *c'est bien*. *Zu Taktil* constitue une injure dans l'argot des acteurs du secteur informel de Yako. Cette expression y désigne *une tête à demi rasée*. *Paama bumba* révèle le gain d'une grosse somme d'argent. L'interrogation *Ya sōma ?* devient dans l'argot *Te portes-tu bien ?* Enfin, *Yiida goama* marque ce qui est extraordinaire, une superbe action.

En somme ces mots et expressions sont utilisés par ce groupe social pour des besoins de connivence et parfois cryptiques.

3.2. Emprunts

Pour (Dubois Jean et al., 2001, p. 177), « il y a emprunt lorsqu'un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique existant précédemment dans un parler B (dite langue source) et que A ne possède pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. » Le phénomène d'emprunt est un processus qui a recours

aux mots d'une langue pour enrichir son stock lexical. Il résulte donc d'un phénomène de contact et de dynamique des langues. Les emprunts relevés dans notre corpus sont issus majoritairement de la langue anglaise. En guise d'exemples, nous avons repéré les lexies suivantes :

- Bara (dioula) : travail
- Koro (dioula) : grand frère
- Ya propre (alternance mooré/français) : c'est bien
- Pa de yelle : (alternance français/ mooré) : aucun problème
- Tention (troncation syncope du terme français attention) : soyez vigilant
- Patisakana (français) : Partie sanglante
- A ferma lame (alternance mooré/français/mooré) : couper les relations amicales avec une personne.

Somme toute, l'usage de ces divers emprunts dans l'argot des acteurs du secteur informel de Yako indique la volonté de varier les lexies dans leur langage. Ces locuteurs étant majoritairement des commerçants, donc nomade, ce langage dénote que leur répertoire lexical comporte des lexies d'origines linguistiques diverses.

4. Fonctions des expressions argotiques

L'analyse et l'interprétation des données nous ont permis de dégager cinq (05) fonctions assignées aux expressions argotiques. Il s'agit des fonctions identitaire, communicationnelle, de simplification, cryptique et de connivence.

4.1. Fonction identitaire

Par fonction identitaire, l'on se réfère à l'appartenance à un groupe social ou à un clan donné. Par exemple, le marquage de son "identité jeune" par rapport à "l'identité adulte". Pour ce faire, le discours des acteurs du secteur informel constitue une forme de revendication identitaire d'une frange de la population qui veut se démarquer des autres. Les membres d'un groupe s'identifient par le biais de messages parfois "codés". Les extraits suivants sont révélateurs :

- EN (20) : « Nous utilisons ces expressions pour nous affirmer et nous démarquer des autres ».
- EN (8) : « Ce langage permet de donner une information aux membres d'un groupe ».

Ce sont surtout les glissements de sens du corpus qui marquent la fonction identitaire du langage argotique de ces locuteurs qui sont en majorité des jeunes.

4.2. Fonction de communication

À la lumière des opinions fournies par les enquêtés, nous pouvons dire que l'usage du lexique fait de termes spécifiques en mooré assume une fonction essentiellement communicationnelle. C'est ce qui justifie sans doute les propos ci-après :

- EN (14) : « Nous utilisons ces mots pour communiquer facilement entre nous ».
- EN (15) : « C'est une forme d'expression urbaine ».

Nous voyons donc à travers ces propos que la fonction communicationnelle retient l'attention des enquêtés.

4.3. Fonction de simplification et de doublage

Pour une catégorie importante d'enquêtés, le recours aux termes argotiques en mooré est perçu comme une volonté de simplifier la langue nationale mooré jugé complexe par certains enquêtés. Comme arguments, nous avons recueilli quelques propos des enquêtés élèves :

- EN (2) : « La facilité de comprendre les messages amène l'utilisation de ce langage ».
- EN (41) : « Même s'ils connaissent l'équivalent en mooré soutenu, ils préfèrent ce langage qu'ils considèrent comme variété à leur portée ».

En outre, les enquêtés interrogés disent qu'ils sont au courant de l'existence des termes correspondant au mooré standard mais préfèrent employer d'autres mots pour désigner la même réalité. C'est la position de l'informateur EN (19) pour qui « l'utilisation du langage argotique est souvent un choix conscient du code ». Cependant, le recours à ce type de langage peut aussi cacher une incompétence linguistique de la part des locuteurs qui préfèrent ce lexique comme refuge.

4.4. Fonction cryptique

Le facteur cryptique sous-entend que la langue ne peut être décodée que par les initiés. Il se réfère donc à la notion de "code" qui se dit de ce qui est caché. Le but étant d'opacifier la communication. Pour illustrer cette fonction, nous avons recueilli les propos suivants :

- EN (16) secondaire : « Ce langage n'est pas compris par d'autres personnes. Ils veulent dire ce qu'ils ressentent par des codes ».
- EN (26) : « Pour moi, ces gens veulent cacher des messages aux personnes qui ne sont pas de leur clan ».

- EN (39) : « Ce qui les pousse à utiliser ce lexique, c'est que ça leur permet de dire leurs pensées en d'autres mots en contournant les termes authentiques du mooré ».

Ce groupe social étant composé de jeunes, il est normal qu'il use parfois de propos cryptique. Il a souvent besoin d'évoquer des faits liés à sa jeunesse, à son époque qui ne sont pas tout-à-fait cautionnés des adultes. Cette façon de parler participe à leur épanouissement et satisfait leur besoin d'expression.

4.5. Fonction de connivence

L'utilisation de ce vocabulaire permet le rapprochement entre membres d'un groupe social donné. La fonction de connivence crée une solidarité entre eux et permet de partager des informations confidentielles ou de critiquer d'autres personnes sans être compris. Cet aspect apparaît dans les discours suivants :

- EN (16) : « *Ils utilisent ce langage pour échanger des messages confidentiels* » ;
- EN (50) : « *Ce sont des messages codés destinés seulement aux membres d'un groupe donné* » ;
- EN (35) : « *Ceux qui emploient ces mots ne veulent pas que les autres comprennent le message. L'information reste dans le groupe* ».

En somme, le langage argotique en langue nationale mooré est une sorte de langue refuge utilisée par un groupe socioprofessionnel pour transmettre des informations codées. Ce langage n'est donc pas ouvert aux autres membres de la société.

Conclusion

Au terme de l'analyse du contenu des données d'entretien et du corpus, nous pouvons dire que les acteurs du secteur informel de la ville de Yako ont recours aux glissements de sens, aux emprunts et à l'alternance des codes dans leur communication quotidienne. À travers l'émergence de ce lexique, l'on note donc une dynamique de la langue nationale mooré dans le contexte urbain. L'urbanisation a donc un impact sur les langues, tant sur le corpus que sur le statut. En outre, les entretiens ont montré que ce langage assume des fonctions identitaire, communicationnelle, de simplification, cryptique et de connivence.

Références bibliographiques

CALVET Louis-Jean, 1994, *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot et Rivages.

DICIONNAIRE, 2019, *Le Petit Larousse Illustré*, Paris, Edition Larousse.

DUBOIS Jean et al. 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2009, *Rapport d'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2006) au Burkina Faso : la croissance urbaine au Burkina Faso*, pp. 55-57.

KABORE Bernard, 2005, *La coexistence du français et des langues nationales en contexte urbain burkinabè : le cas des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso*, Thèse de Doctorat Unique, Département de Linguistique, Université de Ouagadougou, 362p.

MAINGUENEAU Dominique, (1995), « Les analyses du discours en France », in *Langages* 117, Paris, Larousse.

MANESSY Gabriel, 1975, *Les langues Oti-Volta : classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*, Paris, SELAF.

MALGOUBRI Pierre, 2010, « Les dialectes mooré : classes nominales et verbes monosyllabiques », in *Annales de l'Université de Lomé* Tome XXX-1, Lomé.

NAPON, Abou, 2005, « L'utilisation des expressions théophores en mooré sur les enseignes à Ouagadougou », in *Annales de l'Université de Lomé* Tome XXV-2005, série des Lettres et Sciences Humaines, Presses de l'Université de Lomé.